

CTSD du 9 avril 2020 Déclaration du SE-Unsa

En ce moment si particulier pour le monde, il convient de relativiser les enjeux d'un CTSD en Haute-Garonne face à la pandémie qui tue des milliers d'êtres humains.

Nous ne sommes pas en guerre mais notre espèce s'aperçoit à nouveau qu'elle est vulnérable.

L'impensable d'hier devient réalité aujourd'hui. Pour le SE-Unsa cette période difficile doit être affrontée avec bienveillance entre nous et en appliquant les principes de notre devise républicaine.

- Il convient de **s'interroger sans attendre sur la société que nous voudrions** pour les jours d'après.

Face à la maladie, la situation actuelle démontre que la recherche du profit, l'individualisme et le rejet des autres ne soignent pas.

Quelle répartition de la production est utile et supportable pour la planète ?

Quelle répartition des richesses entre individus est nécessaire pour « vivre ensemble » ?

Notre syndicat, avec l'Unsa, rappellera ses propositions

- Cette situation nous éclaire aussi sur la vérité de chacun.

En premier lieu, le SE-Unsa est fier des personnels que nous représentons.

Chaque enseignant, bloqué chez lui et laissé seul, travaille - beaucoup et même trop - pour ses élèves.

Nous prouvons actuellement que nous faisons ce métier dans l'intérêt, avant tout, des enfants : l'adaptation de nos pratiques, en un temps record, montre notre détermination, notre compétence, notre dévouement...

Oui, nous sommes fiers du service public d'éducation, et plus largement DES services publics (infirmiers, médecins, policiers, éboueurs...)

Plus tard, nous n'oublierons pas de vous le rappeler :

- Ensuite, et nous sommes tristes de le dire, notre administration et son principal responsable, M Blanquer, nous inspire moins de fierté.

De déclarations contradictoires en annonces irréalistes, la communication ministérielle nous apporte peu d'aide et de réconfort.

Pourquoi nier la réalité ?

Bien sûr, que nous n'aurons aucune nouvelle de certains élèves !

Bien sûr, que nous tentons de maintenir un lien mais que nous ne garderons pas un cadre identique à la classe.

« La classe à la maison » n'est pas « la classe », c'est avant tout « à la maison » et les inégalités sont encore plus criantes.

Pourquoi décider seul, sans écouter ?

Si nous sommes satisfaits de la sécurisation des examens, nous avons des demandes, sur les opérations de carte scolaire qui nous occupe maintenant, qui ne sont pas entendues...

Il ne fallait pas reporter les instances, puis il fallait les reporter.

On se réunit, mais la présence des représentants des personnels n'est pas obligatoire.

Le mouvement commence (le 17 avril) mais les instances ne se sont pas encore réunies (CDEN le 20 avril)

Le dialogue social déjà mis à mal par la loi Dussopt continue à être affaibli.

Et nous n'avons toujours pas de DASEN.

Quelle est la priorité ?

Pour faire plaisir aux élus ruraux, on instaure un « joker Blanquer ».

Joker qui amène des classes à 15 élèves et des classes qui resteront à 30 !

Si nous voyons l'intérêt pour la communication politique du ministre, nous ne voyons pas l'intérêt pédagogique...

*
*

Pour venir à la situation locale,
Il y aura donc 88 postes supplémentaires.

C'est une amélioration.

Oui, une amélioration annoncée par le rectorat qui met en avant un meilleur taux d'encadrement pour chaque département.

En Haute-Garonne, cette amélioration s'estompe lorsqu'on enlève les 80 postes pour les CP-CE1 à 12 qui ne bénéficient aucunement à 95 % des écoles.

Et même pour ces écoles de REP, vous annoncez, pour les autres niveaux, une augmentation des seuils : un maximum de 25 en REP et 24 en REP + qui remplace 21 ?

Mais, cette amélioration annoncée, où est-elle ressentie par les personnels ?

Elle le sera pour quelques écoles maternelles.

Dix-huit écoles où vous ouvrez des classes pour « Grande section à 24 ». 18 sur 110 qui devraient, selon vos calculs, en bénéficier.

Ensuite, nous ne voyons plus d'amélioration ?

- Pour les postes «hors classe » ? Aucun référent, zéro maître E, zéro maître G...
- Pour le remplacement ? zéro création de poste.

Pire, nous voyons des régressions

- Des suppressions de poste d'EFIV
- Pour les écoles « presque REP », les quelques décharges de direction supplémentaires qui disparaissent...
- **Pour les élèves d'ULIS**, la mal nommée loi « Ecole de la confiance » impose clairement que ces enfants soient comptabilisés dans les effectifs de l'école. Vous répondez tranquillement : « nous ne procédons pas ainsi ». Peut-on répondre de même aux élèves qui nous demandent le respect d'une règle ?

Le confinement actuel aura des répercussions chez élèves et les personnels. Ne serait-ce pas le moment de renforcer les dispositifs hors la classe qui vont soutenir les équipes et surtout les élèves en difficultés.

Plutôt que la recherche permanente de beaux affichages, au mieux inutile, comme les « vacances apprenantes » ; une solution n'est-elle pas dans le renforcement de ces dispositifs qui devraient permettre à l'éducation nationale d'être son propre recours ?

*
*

Nous arrêtons notre liste.

Nous y reviendrons sur la situation de plusieurs écoles dans l'étude du document, mais nous savons déjà que si nous serons heureux de reprendre une nouvelle année scolaire, en Haute-Garonne, cela ne se passera pas dans de meilleures conditions.